

Toulouse, le 6 septembre 2012
DCT/DA//Geipan

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

MARSEILLE (13) 31.07.1994

CAS D'OBSERVATION

1 – CONTEXTE

Le 31 juillet 1994, une gendarmerie de Marseille reçoit un appel téléphonique d'une personne relatant une observation étrange en direction de l'Est de Marseille. Le témoin est invité à venir faire sa déposition le jour même, ce qu'il fera, accompagné de son épouse, elle aussi témoin. Le PV de gendarmerie sera envoyé au GEIPAN. La première conclusion du GEIPAN sera de classer ce cas « C » par manque d'information faute d'autres témoignages.

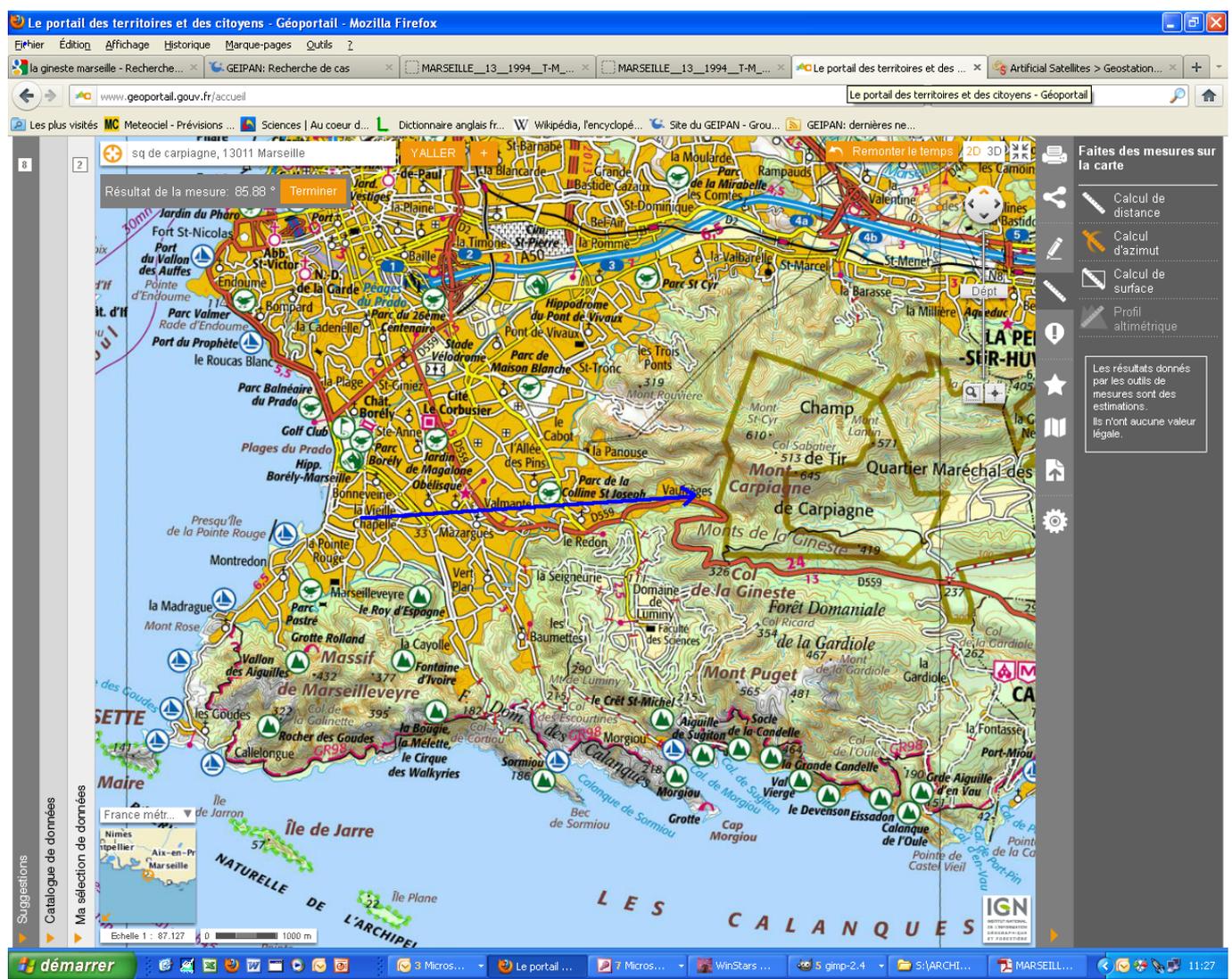
En juillet 2012, un internaute signale au GEIPAN que ce cas pourrait être une méprise avec la Lune à son lever, et que, nous trouvant juste 18 ans après l'observation, il est possible d'observer le même phénomène du même lieu à la même heure le 10 août 2012. Le GEIPAN invitera cet internaute à observer la scène depuis le même lieu d'observation, accompagné d'un Intervenant de Premier Niveau mandaté par le GEIPAN.

2- DESCRIPTION DU CAS

Les deux témoins rapportent avoir vu, le 31 juillet 1994 vers 1h15, juste au-dessus des collines à l'Est de Marseille, une demi-sphère rouge grosse comme deux fois la lune, se colore en jaune en rétrécissant. Le phénomène devient finalement un trait de lumière horizontal.

3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE DE 2012

Vérification du lieu d'observation du témoin et de la direction d'observation. (Le trait bleu horizontal correspond à la direction d'observation et le témoin est à gauche).



Le portail des territoires et des citoyens - Géoportail - Mozilla Firefox

Echier Éditiq Affichage Historique Marque-pages Outils ?

la gînete marseille - Recherche Google GEIPAN: Recherche de cas MARSEILLE_13_1994_T-M_PV_T_S... Le portail des territoires et des citoyens ... Artificial Satellites > Geostationary > Ge...

www.geoportail.gouv.fr/accueil la gînete marseille

Les plus visités MC Meteoriel - Prévisions ... Sciences | Au cœur d... Dictionnaire anglais fr... Wikipédia, l'encyclopé... Site du GEIPAN - Grou... GEIPAN: dernières ne...

1 bd des amis, 13008 Marseille YALLER + Remonter le temps 2D 3D

Résultat de la mesure: 91.8 ° Terminer

Faites des mesures sur la carte

- Calcul de distance
- Calcul d'azimut
- Calcul de surface
- Profil altimétrique

Les résultats donnés par les outils de mesures sont des estimations. Ils n'ont aucune valeur légale.

Suggestions Catalogue de données Ma sélection de données

France métr. Nîmes Montpellier Aix-en-Provence Marseille

Echelle 1 : 37.500 0 1000 m

démarrer 3 Micros... Le portail... 7 Micros... WinStars... 5 gimp-2.4 S:\ARCHI... MARSEILL... 11:02

Situation astronomique vue à l'Est :

WinStars version 2
Fichier Observation Calculs Internet Télescope Affichage Options ?

01:30:38 31/07/1994 Zoom: 0.7x (87.9"x64.3")

Informations sur l'objet :

Lune

Longitude géocentrique = 42° 31' 47.9"
Latitude géocentrique = 0° 43' 4.2"

Distance Lune-Terre = 0.002701 UA
(404086 km)

Coordonnées rectangulaires (x,y,z) dans le repère J2000
x = -0.80208114 UA
y = 0.62183156 UA
z = 0.00002433 UA

Informations physiques :

Diamètre = 3468 km
Diamètre apparent = 29' 34.2"

Phase : 0.45870 (Premier quartier)
45.9 % de la surface est éclairée.

Suivre Centrer Imprimer Fermer Aide

Mode planétaire

0 h 34 m 26.2 s 32° 11' 33.3"

Extraits du rapport de l'Intervenant de Premier Niveau :

I) Prise de renseignements auprès du témoin :

« Le 9 aout 2012 à 19H, j'ai rencontré le témoin de l'observation du 31/07/1994. Il est toujours sur la ville de Marseille mais n'habite plus sur le lieu de l'observation. Celui-ci garde toujours bien en tête ce qu'il a vu 18 ans auparavant et redécrit avec fidélité ce qui est contenu dans le PV de gendarmerie :

- Ne pouvant pour des raisons professionnelles se rendre sur les lieux, il m'indique avec précision la localisation exacte de son appartement que je n'aurai aucun mal à retrouver en m'y rendant immédiatement avant la tombée du jour. Certes, des immeubles ont été construits, une haie a poussé également, mais l'on peut toujours toutefois observer les collines au loin dans la direction de l'Est (**annexe2**). Devant l'appartement se dresse un transformateur dont le toit nous servira d'observatoire. Celui-ci permet de retrouver la hauteur nécessaire (les témoins habitant à l'époque le premier étage) et à moins de 5° près l'axe d'observation de la lune (**annexe3**).



Annexe3

Azimuts d'observation.



- Par ailleurs, le témoin me redécrit son observation : une sphère rouge grosse comme deux fois la lune, qui devient jaune en rétrécissant et finalement qui devient un trait de lumière horizontal d'une intensité lumineuse comparable à celle d'une lampe halogène. Le phénomène **se déplaçait vers la droite** (et non vers la gauche comme indiqué dans le PV de gendarmerie : il est formel). Il me redonne également l'orientation du phénomène, qu'il n'a enregistrée que de façon approximative et que j'estime à 10° près. Sur le plan de Marseille, cela se situe plein Est.

II) Reconstitution SAROS :

(D'après Wikipedia : En astronomie, un *saros* est une durée correspondant à 223 lunaisons ; après un saros, la géométrie du système Soleil-Terre-Lune est pratiquement identique).

Elle s'est faite ce vendredi 10 août 2012 à 0H50 en présence de 4 personnes.

Sur le toit du transformateur nous **avons vu la Lune se lever à 1h00 précisément au-dessus du faite de la maison à droite** : la lune s'est donc **bien levée dans la direction indiquée par le témoin**, cachée au départ par la maison datant de plus de 18 ans comme on peut le voir sur les photos. De couleur quelque peu jaune orangée et volumineuse elle grimpe vers la droite et à l'œil nu semble légèrement diminuer de taille.

Complément Annexe 3 : Cette nuit là, la lune se trouvait alors à une hauteur angulaire de $6,6^\circ$ et un azimut de $71,8^\circ$ (ligne rouge, qui ne passe pas tout à fait au-dessus du faite parce que la photo aérienne n'est pas prise à la verticale). La maison se trouve à 57 m de notre position, et à 80 m de la position du témoin qui la voyait donc un peu plus bas : si pour nous le faite était à $6,6^\circ$ de l'horizon, pour le témoin il était d'environ $4,7^\circ$.

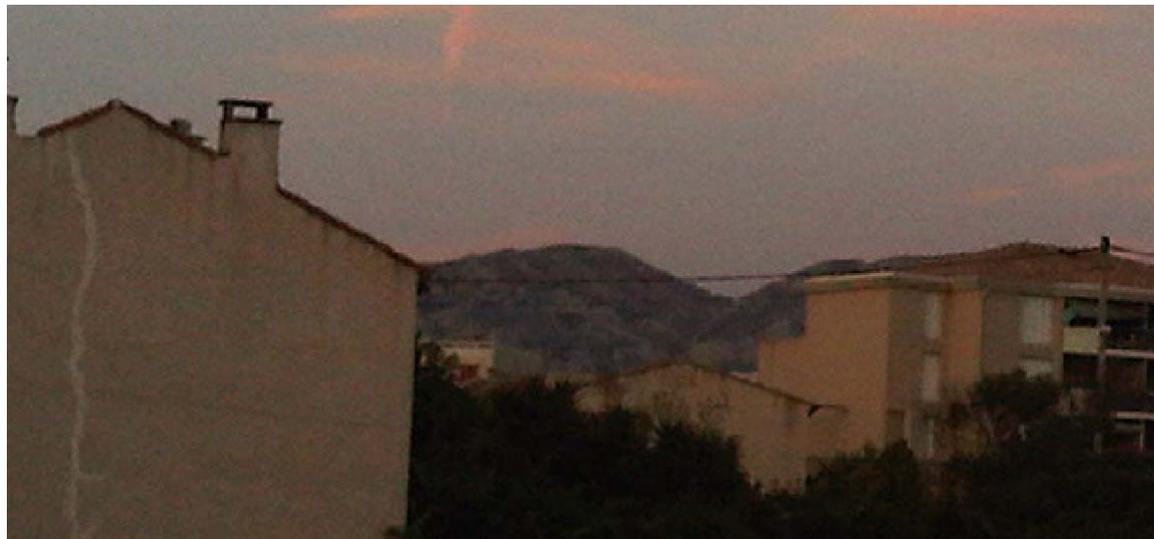
Le témoin pouvait donc voir la Lune à 1h15 lors de son observation en 1994 : elle était à une hauteur angulaire de $5,2^\circ$, et à un azimut de $73,3^\circ$ (ligne bleue), un peu à droite.

<p>Annexe4</p> <p>Lune se levant au dessus de la maison.</p> <p>Photo prise à 1h13.</p>	
<p>Annexe 5</p> <p>Idem 3 minutes plus tard.</p>	

Pour sa part la 4^{ème} personne, Mme F. observera la lune à quelques centaines de mètres à vol d'oiseau du transformateur, un des rares endroits dégagés du lieu et constatera une petite illusion d'optique liée à la configuration des collines : en effet au départ seule la partie haute de la lune apparaît puisque cachée par une colline, et par la suite c'est la partie basse qui devient de plus en plus visible dans la mesure où la lune tout en poursuivant son ascension dans le ciel passe au niveau d'un petit col. Cela donne l'impression que la lune descend. Optiquement troublant seulement.

Annexe 6

Les collines au loin



III) Conclusions de l'IPN :

Les témoins ont bien observé la Lune ce soir là : cela se vérifie vraiment trop bien 18 ans plus tard (en termes d'azimut, de déplacement vers la droite, de couleurs possibles de la lune, d'illusion d'optique possible avec les collines au loin qui forment un col à cet endroit là et qui pourrait se reproduire avec le toit d'une maison, d'autant que la maison présente déjà à l'époque devant l'appartement des témoins possède une pente voisine de celle des collines voisines).

Explication facile à trois petites remarques près :

- la couleur rouge observée par les témoins (tout au plus pour nous ce fut du jaune orangé) : cet été là en 1994, il avait fait très chaud à Marseille, la couleur de la lune en dépend-elle ?

- la fine raie de lumière horizontale aperçue en fin d'observation par les témoins : très probablement imputable à la présence de nuages sur l'horizon. Le témoin affirme toutefois que le ciel était bien dégagé. A noter malgré tout, que lors de notre reconstitution nous avons la sensation d'un ciel également très dégagé alors que les photos faites avant la tombée de la nuit ont mis en évidence la présence de quelques nuages sur l'horizon (annexes 2 et 6).

- la phase décroissante de la lune alors que le témoin m'a parlé de façon formelle d'une lune pleine lorsque je l'ai rencontré. Le PV de gendarmerie parlait toutefois d'une « demi-sphère » rouge et il est naturel de « compléter » inconsciemment ce genre de forme dans nos souvenirs.

J'ai donc demandé à Météo France le bulletin météo local de cette nuit là et je suis dans son attente. Sur place nous avons un beau ciel étoilé, une température de 26° avec un taux d'hygrométrie de 46% à 1h du matin.

Par ailleurs, la gendarmerie aurait précisé au témoin que cette même nuit d'autres observations auraient eu lieu du côté de l'Etang de Berre. »

4- CONCLUSION

Le même phénomène a été observé du même lieu à la même heure le 10 août 2012. Après cette reconstitution tout à fait probante 18 ans après, le GEIPAN classe ce cas « A » : méprise avec la Lune à son lever.